

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Intégration sous-régionale : la Fotrac pour la concrétisation de la ZLECAF

Styve Claudel ONDO MINKO
Libreville/Gabon

Le ministre de la Décentralisation, de la Cohésion et du Développement des territoires, Mathias Otounga Ossibadjou, a pris part, samedi 28 novembre dernier, à l'ouverture de la 11e édition de la Foire transfrontalière annuelle d'Afrique centrale (Fotrac), qui se tient à Kyé-Ossi, au Cameroun, du 24 novembre au 5 décembre 2020. Placée sous le thème "Concrétiser le processus de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) après Covid-19, pour le développement socio-écono-

mique intégré de l'Afrique", cette cérémonie a été présidée par le gouverneur de la région de l'Est, Grégoire Mvong. Projet de création d'un espace d'échange économique commun dépourvu de contraintes douanières, la Zlecaf vise le renforcement de l'intégration économique du continent, dans le but de prioriser le commerce intra-africain en général. Aussi, le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, avait-il instruit, au sortir des conférences Africa 21 tenues à Yaoundé, ainsi qu'à la suite du sommet des chefs d'État de la Cémac de 2016, de tout mettre en œuvre, de sorte à rendre effectives les décisions

prises. Il s'agissait, entre autres, du lancement du projet de développement des trois frontières dont l'ambition est d'établir une zone de co-prospérité dans les territoires de nos frontières communes. Cela, en vue de favoriser une plus grande intégration sous-régionale, créatrice d'emplois. À noter que plusieurs activités sont prévues au cours de cette 11e édition : formations, conférences-débats, visites de stands, etc.



Le ministre Mathias Otounga Ossibadjou lors de l'inauguration de la foire transfrontalière.

La BDEAC lance un programme d'émissions obligataires



Le ministre de l'Économie et de la Relance Jean-Marie Ogandaga.

GM. NTOUTOUME-NDONG
Libreville/Gabon

Le ministre de l'Économie et de la Relance, Jean-Marie Ogandaga, a pris part, lundi 30 novembre dernier par visioconférence, à l'Assemblée générale de la Banque de développement des États de l'Afrique centrale (BDEAC). Ce conclave a entériné le lancement d'un programme d'émissions obligataires par appel public à l'épargne, d'un montant maximum de 300 milliards de francs CFA sur 3 ans (2020-2022). Notons que pour la première année 2020, l'opé-

ration portera sur un montant de 100 milliards de francs CFA. L'initiative permettra non seulement à la BDEAC de diversifier son portefeuille de financement à travers une opération sur le marché de la Cémac, mais aussi de restaurer sa position comme un acteur du marché financier de la sous-région. Par cette opération, la BDEAC compte mobiliser le potentiel de l'épargne locale et lever des capitaux sur le long terme, en bénéficiant des ressources en monnaie locale sans risques de change, ni de transfert.



CAISSE NATIONALE DE SÉCURITÉ SOCIALE

DIRECTION GÉNÉRALE

COMMUNIQUE

(Portant paiement par ordre alphabétique des pensions du mois de novembre et des risques professionnels du 4ème trimestre 2020 sur toute l'étendue du territoire national)

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) informe ses assurés et ayants droit qu'elle procédera, au paiement par ordre alphabétique, des échéances des pensions du mois de novembre et des Risques Professionnels du 4ème trimestre 2020.

A cet effet, le paiement par chèques au Siège et les paiements en espèces seront effectués dans les différents centres de paiements habituels, selon le calendrier ci-après :

Dates de paiement	Répartition des assurés selon l'ordre alphabétique
lundi 07 décembre 2020	De A à D
mardi 08 décembre 2020	De E à L
mercredi 09 décembre 2020	M
jeudi 10 décembre 2020	De N à O
vendredi 11 décembre 2020	De P à Z

Les virements bancaires, quant à eux, se feront aux dates habituelles.

Consciente des contraintes occasionnées, mais soucieuse de la santé des populations et des agents, la CNSS tient à rappeler que les consignes strictes seront imposées afin que le paiement se déroule dans des conditions maximales visant à réduire les risques liés à la COVID-19.

Elle en appelle donc au sens aigu de discipline et de responsabilité de chacun pour l'intérêt de tous.

NB : le paiement des nouveaux droits fera l'objet d'une communication ultérieure.

Notre ambition: mieux vous servir

Fait à Libreville le 27 novembre 2020

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL



DF. Charles MENDOUME

Boulevard de l'Indépendance • BP 104 Libreville - Gabon • Tél : (+241) 011 79 10 00 • Fax : (+241) 011 74 64 25
Centre d'appels : 182 • Cellule plaignants clients : 101 • www.cnss.ga • facebook : caissenationaledesecuritesocialesgabon-officiel